

## DÉLIBÉRATIONS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D4-2018

Séance du 25/01/2018 – Convocation du 15 janvier 2018

Compte rendu affiché le 2 février 2018

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

**Présents :**

Valérie GLATARD, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Michel HU, Christine PERRIN-ESSERTAISE, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLLOT, Sylviane CARISSIMI, Yves ARTETA, Andrée MANGUELIN, Philippe BIRKER, Vincent VIVO.

**Absents représentés**

Marc RODRIGUEZ par Youcef BOUREZG ; Pascal NICOT par Sylviane CARISSIMI.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	25
Votants	27
Exprimés	27

#### **Objet : Approbation du nouveau Projet Éducatif Local**

La démarche de Projet Éducatif Local existe depuis 2001 sur la commune. Il s'agit d'un document de référence construit de manière partenariale établissant les objectifs de la politique éducative sur le territoire ainsi que les plans d'actions à mettre en œuvre sur une période déterminée.

Le nouveau P.E.L de Neuville-sur-Saône se déclinera entre 2018 et 2020. Il concernera les enfants, les jeunes de 0 à 18 ans et leurs parents.

Suite à la restitution de l'évaluation de l'ancien Projet, en novembre 2016, trois enjeux prioritaires ont été retenus pour la période 2018-2020 : Offrir un environnement éducatif épanouissant prenant en compte les besoins des enfants : "Être bien avec soi-même, être bien avec les autres" ; Travailler ensemble pour faciliter la continuité d'un âge à l'autre ; Encourager la coéducation en impliquant les parents

À partir de ces enjeux, plusieurs partenaires du territoire se sont réunis entre septembre et novembre 2017 pour proposer des idées d'actions et définir les objectifs éducatifs et opérationnels du futur projet.

En décembre 2017, après étude de la synthèse des échanges, les objectifs suivants ont été retenus par la municipalité et présentés aux partenaires. Un comité de pilotage se réunira, chaque année, pour être informé de l'avancement des différents objectifs.

#### **Enjeu 1 : Offrir un environnement éducatif épanouissant prenant en compte les besoins des enfants : "Être bien avec soi-même, être bien avec les autres".**

- I. **Développer l'ouverture culturelle pour mieux connaître son territoire, éveiller sa curiosité, partager un moment avec les autres**
  - A. Améliorer la cohérence des actions culturelles sur la commune
  - B. Structurer une programmation culturelle à destination des écoles du territoire
  - C. Mutualiser les animations développées à destination de la Petite Enfance
  - D. Maintenir une programmation de séjours à dominante culturelle ou nature dans les accueils de loisirs
- II. **Sensibiliser les familles et les professionnels à une pratique avertie des outils numériques**
  - A. Former les parents et les professionnels pour mieux connaître les pratiques numériques des enfants et percevoir leurs enjeux
  - B. Proposer des stratégies d'accompagnement à destination des différents publics à partir d'outils et des ressources disponibles sur le territoire
  - C. Rendre accessible la pratique numérique pour tous en communiquant sur les lieux d'accès et les actions développées sur le territoire
- III. **Connaître le fonctionnement de la société et mettre en place des outils pour s'engager**
  - A. Maintenir des lieux, à destination des enfants et des jeunes, pour échanger sur l'évolution de leur commune
  - B. Poursuivre des actions pour faire connaître le fonctionnement d'une commune
  - C. Structurer une proposition d'actions de solidarité à destination des jeunes du territoire

- D. Maintenir et développer des actions pour sensibiliser les enfants / jeunes sur leurs droits, leurs devoirs et les règles de vie en collectivité

IV. **Proposer aux enfants/jeunes des actions sensibilisant au bien être**

- A. Mettre en place des actions au sein des structures avec les parents, les jeunes et les enfants pour une meilleure alimentation et un respect de leur rythme

V. **Être attentif aux enfants, aux jeunes les plus fragiles ainsi qu'à leurs parents**

- A. Maintenir un service d'accompagnement personnalisé qui, de manière partenariale, apporte un soutien aux parents face aux fragilités de leur enfant
- B. Maintenir une aide financière pour les activités sportives, culturelles hebdomadaires des enfants
- C. Répertorier les autres aides financières disponibles pour les familles et les communiquer

**Enjeu 2 : Travailler ensemble pour faciliter la continuité d'un âge à l'autre.**

- I. Poursuivre une offre Petite Enfance cohérente par rapport aux besoins des familles
  - A. Poursuivre l'observatoire des besoins des familles
  - B. Améliorer la coordination des offres Petite enfance existantes sur le territoire en prenant en compte les besoins des familles
  - C. Être attentif à la diversité du type d'offres proposées aux familles sur le territoire
  - D. Communiquer sur les offres Petite enfance du territoire
  - E. Accompagner les enfants et leurs parents à l'entrée à l'école maternelle
- II. Faciliter les transitions des enfants et des jeunes au cours de leur scolarité
  - A. Communiquer sur les actions mises en œuvre par l'Éducation Nationale au sein des établissements scolaires pour faciliter les transitions
  - B. Mettre en place un fonctionnement des services périscolaires qui accompagnent les transitions vers le CP et la 6<sup>ème</sup>
  - C. Encourager la mise en place d'accompagnements scolaires spécifiques pour les élèves de CP et en 6<sup>ème</sup>
  - D. Faciliter l'accès au numérique des parents pour mieux suivre la scolarité de leurs enfants à partir de la 6<sup>ème</sup>
  - E. Accompagner les jeunes et leurs parents pour choisir une orientation scolaire adaptée
- III. Faciliter les transitions des enfants et des jeunes au sein des accueils de loisirs
  - A. Développer des projets partenariaux entre les accueils de loisirs
  - B. Favoriser des rencontres parents-enfants au sein des trois accueils de loisirs

**Enjeu 3 : Encourager la coéducation en impliquant les parents**

- I. Associer les parents à l'évolution des services de la commune, à travers plusieurs outils de concertation
- II. Impliquer les parents pour un meilleur accompagnement dans leur rôle parental
- III. Développer des actions parents-enfants, dans toutes les thématiques qui concourent au bien-être des enfants
- IV. Développer des ateliers pratiques, des outils pour soutenir les parents dans leur rôle parental
- V. Développer des actions à destination des parents qui favorisent leur bien-être
- VI. Maintenir un service d'accompagnement personnalisé qui, de manière partenariale, apporte un soutien aux parents face aux fragilités de leur enfant : PRE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'adjointe déléguée et après en avoir délibéré,
- VU l'instruction relative aux politiques éducatives locales du 29 octobre 2003 du Ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche,
- VU les objectifs du Projet Éducatif Local 2017-2020,
- **ADOpte les objectifs du Projet Éducatif Local 2017-2020.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Neuville-Sur-Saône, le 25 janvier 2018  
Le Maire,  
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après  
- Dépôt en Préfecture le 31/01/2018  
- Publication ou affichage le 31/01/2018

Valérie GLATARD, Maire.

